

Interdiction d'enfumer ses voisins



Image libre de droit : Getty Image.

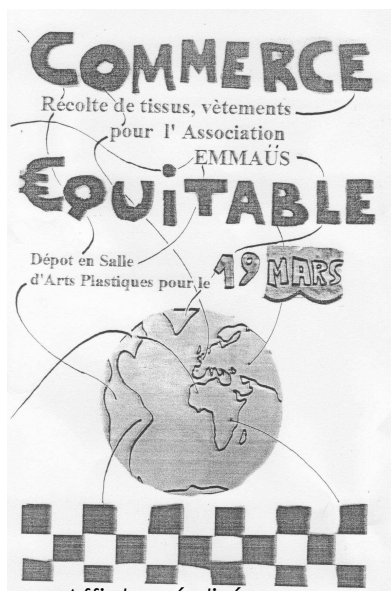
Dans le cadre de leur atelier Presse, les secondes Bac Pro ont effectué un sondage dans le centre-ville de Saint Pol de Léon sur le sujet du tabac.

Une loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 ne permet plus de fumer dans les lieux publics. A l'issue de leur questionnaire, ils en sont venus à constater que la fréquentation des bars n'avait pas tellement changé. Au début, peut-être, la fréquentation de ces lieux avait diminué, puis, elle est redevenue normale. Certains gérants de bar trouvent que cette loi est une bonne chose, car les gens ne sont plus dérangés par la fumée. Ils trouvent même dommage que certains clients ne respectent pas cette loi.

Dorénavant, les clients se sont habitués et acceptent l'interdiction de fumer dans les lieux publics et la comprennent. Dans les bars-tabac, la vente de cigarettes ne s'est pas vue changer, mais, en revanche, moins de clients viennent consommer dans les bars, car ils ne peuvent plus fumer.

✂ Pauline, Thibault, Cassandra,
Fanny

Durable, vous avez dit durable ?



Affiche réalisée par
Alexandre Desvaux,
en term bac pro com-

Dans le cadre de la journée du « développement durable », les élèves de série ES, Bac Pro commerce et Vente action marchande ont assisté à des ateliers le Jeudi 19 Mars. Le thème retenu cette année était le textile.

Chaque groupe a pu assister à deux ateliers. Au forum, une dame expliquait le métier de tisserand sur une machine ancienne et un papetier montrait la création d'une feuille végétale grâce au lin. Dans les salles vidéo, un atelier était proposé par un témoin du Caire qui a alphabétisé cette région par la broderie et un autre sur la face cachée de la mode. Ce dernier nous a fait réfléchir sur notre façon de consommer. Nous achetons mais à quel prix ! Ce sont les travailleurs, de Chine notamment qui subissent le résultat de cette consommation. L'association "Peuple solidaire" était présente. Elle a pour but de défendre les droits des petits producteurs de coton et des travailleurs des usines textiles d'Asie, du Mexique ou d'Afrique du Nord. Une autre association bretonne, "Ingalañ", montrait les actions possibles de

commerce équitable au niveau local. J'ai assisté au témoignage d'un représentant de l'association "Au fil du Queffleuth et de la Penzé" qui nous a expliqué l'histoire du lin et le patrimoine qu'il représente dans la région. Cela nous a sensibilisé aux richesses naturelles et culturelles que présente la Bretagne et l'importance que le lin a eu pour l'économie bretonne. Ces ateliers étaient donc très intéressants et enrichissants. De plus, l'association Emmäus est passée récolter les vêtements qu'avaient déposés les élèves en salle d'Arts Plastiques.